

Metz le 23 juin 2022

Compte-rendu du CTL du 22 juin 2022

1) Présentation du dispositif Plan Continuité d'Activité (PCA) en Moselle

Dans le prolongement de la pandémie que nous venons de traverser, un PCA a été mis en place afin de garantir un fonctionnement minimum de notre administration.

Ce PCA est susceptible d'être activé en cas de crise (pandémie, chaleur excessive, ordre de la préfecture, etc.).

La présentation de ce plan aux agents sera faite par les chefs de service.

Ce PCA doit vivre et être amendé chaque année. Un test grandeur nature devrait être organisé sur un service du département à l'instar des exercices incendies.

2) Réorganisation du Contrôle Fiscal

Au 1^{er} janvier 2023 :

- Re-création d'une 3^e Brigade de Vérification (elle avait été supprimée en 2017 par la fine équipe de direction précédente),

- Re-création d'un poste de B en soutien des 3 brigades (ce poste existait également dans le passé)

Faire et défaire, c'est toujours travailler !

- Transfert d'un poste d'inspecteur du Pôle Départemental de Contrôle et d'Expertise (PDCE) à la Division de l'Accompagnement Fiscal, Foncier et Économique (DAFFE),

- Transfert d'un poste B et deux postes A à la Division du Contrôle Fiscal et recouvrement (DICOR),

- Création du pôle de contrôle et de programmation (PCP) en remplacement du PDCE,

- Création d'un poste d'AFIPA pour gérer le futur Pôle Unique des Professionnels (PUP), qui lui-même sera créé au 1er janvier 2024 par le regroupement des 3 BDV, du PCP et du rattachement de la BCR.

Derrière cette réorganisation, se cachent différents problèmes :

- Un poste vacant dans la 1^{er} BDV : c'est bien beau de réorganiser, mais si les chaises sont vides pour appliquer ces changements, ça ne fera pas avancer le problème.

- Beaucoup de départs de vérificateurs expérimentés dans les différentes BDV (retraites, mutations, etc.). Nous nous demandons comment pourront fonctionner ces services suite à ces départs, car comme l'a admis la direction, il faut 3 à 4 ans pour être un vérificateur chevronné,

- Gros turn-over des chefs des BDV depuis 2 ans,

- Suite à l'interrogation de Solidaires Finances Publiques, la direction a reconnu que le SIE était un chaînon important du réseau d'alerte du contrôle fiscal. Même si cela n'apparaissait pas dans les documents préparatoires,

- Solidaires Finances Publiques a fait remarquer qu'il restait un parent pauvre dans la chaîne du contrôle fiscal...le recouvrement. Quid du Pôle de Recouvrement Spécialisé (PRS) ? Du recouvrement de la DICOR ? Ce sujet sera mis à l'ordre du jour d'un prochain CTL.

3) Questions diverses

Exploit de RH3A !

Dans la droite ligne des élucubrations précédentes de ce service « d'élite » de Bercy (par exemple, la fiabilisation des usufruitiers pour la Taxe Foncière 2021 avec la perte du lien des mensualisations), nos « intellectuels » de la DG ont décidé unilatéralement l'envoi de 1,5 millions de lettres d'information cadastrale suite aux travaux des CDIF, bien évidemment sans prévenir personne !

Cela représente plus de 8000 lettres pour la Moselle.

Pour la petite histoire, un contribuable a reçu 42 lettres !!!!! Heureusement que le ridicule ne tue pas.

Ce qui devait arriver arriva : appels téléphoniques, accueil physique, méls, etc.

La DG a dû penser que les accueils des SIP de France et de Navarre étaient sous employés en mai et juin ! Solidaires Finances Publiques se propose de colorier les périodes de charge pour plus de clarté.

Si le métier ne les intéresse pas, qu'ils arrêtent au moins de générer du travail inutile pour les services de base.

Campagne IR 2022 :

Des premiers éléments communiqués par la direction :

– nous sommes passés de 523 000 déclarations en 2021 à 544 000 en 2022, sur la même période,

– hausse, à confirmer, des déclarations papiers,

– baisse de 48 % de l'accueil physique,

– hausse de 3 % du décroché téléphonique.

Un bilan complet sera présenté en CTL prochainement.

Emplois contractuels :

La DDFiP Moselle pourra recruter 7 C, pour des contrats de 3 ans, et 4 B jusqu'au 31 août 2023 (pour ne pas interférer avec le mouvement de mutation des contrôleurs)

Accueil de Sarreguemines :

La caisse sera tenue par le SGC et l'accueil par le SIP.

Publication du mouvement de mutation des A+ :

Le mouvement local sera publié fin juin.

Création du SGC de Metz :

Sa création était prévue pour le 1^{er} janvier 2024. Un retard est déjà à attendre. La création se fera peut-être à cette date mais sans transfert des services. Affaire à suivre.

Le nouveau système de téléphonie (ToIP) ne donne pas satisfaction. Encore une fois, la DGFIP a mis la charrue avant les bœufs.

Vos représentants : Philippe OSTROGORSKI, Laétitia CHABOUREL, Eric DARNOIS, Carole BECKER et Carole SCHOSGER

